

**Annexe III à la circulaire n°2024-2 du 29 janvier 2024
Relative à la déclaration annuelle des conditions tarifaires**

I. Taux créditeurs ventilés par nature de comptes et segment des clients¹

	Taux minimum	Taux maximum
<ul style="list-style-type: none"> • En dinars • En dinars convertibles • En devises 		

II. Taux débiteurs ventilés par opération de financement et segment des clients¹

	Taux minimum	Taux maximum
Opérations de financement		

III. Commissions appliquées sur les produits et services

Nature de la commission (à décliner par commissions/opérations)	Assiette	Niveau
1-Opérations sur effets 2-Opérations sur chèques 3- Opérations liées à la monétique et à la banque à distance 4- Opérations liées aux prélèvements, virements et autres moyens de paiement 5-Opérations associées aux financements 6- Opérations sur titres 7- Aval, cautions, acceptation bancaire et autres engagements par signature 8- Opérations de change et de commerce extérieur 9- Souscriptions au titre d'une offre groupée 10-Opérations en cash 11- Opérations de leasing 12-Opérations de factoring 13-Opérations diverses		

¹ Particuliers, Professionnels et Entreprises